
Le Pouvoir des lettres sous le règne de Charles VII (1422-1461)

Sous la direction de Florence Bouchet,
Sébastien Cazalas et Philippe Maupeu



HONORE CHAMPION
PARIS

ROME ET TROIE TRADUCTIONS DÉDIÉES AU ROI CHARLES VII

L'objectif initial de ce travail était de présenter le panorama général des traducteurs et des traductions sous le règne de Charles VII (1422-1461). Quels textes traduisait-on ? De quelles langues ? Comment traduisait-on ? S'agissait-il d'une vraie politique culturelle de la part du roi Charles VII et son entourage ? Peut-on comparer, dans le domaine des traductions, la cour de Charles VII avec celle, antérieure, de Charles V ou avec celle, contemporaine, de Bourgogne ? Cet objectif initial fut modifié pour plusieurs raisons. En premier lieu, une réponse à quelques-unes de ces questions peut être apportée par n'importe qui ayant un peu de connaissance de la littérature de cette période, que ce soit par l'intuition ou par des arguments solides. En second lieu, ce panorama général de la traduction en français serait difficile à résumer puisque le règne de Charles VII comprend presque quarante années et, selon le point de vue adopté, plus d'une cour (celle du roi et celles de ses sujets, celle du roi et celles de ses adversaires). Depuis 2011, on bénéficie d'un outil indispensable qui est l'ouvrage en trois volumes intitulé *Translations médiévales : cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e -XV^e siècles) : étude et répertoire*, lequel offre, pour tous ceux qui veulent se consacrer à l'étude de la traduction au Moyen Âge, un panorama précis et minutieux de toutes les traductions de cette période¹. En effet, il s'agit d'un répertoire des traductions, d'une source de données, d'informations et de bibliographie qui fournit une grande aide à l'étude et à la recherche. Grâce à cet ouvrage, on peut observer les grands champs du savoir qui ont été abordés par la traduction tout au long du Moyen Âge : la littérature, la Bible, les textes religieux (les vies de saints, la littérature

¹ *Translations médiévales : cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles) : étude et répertoire*, éd. Claudio Galderisi, Turnhout, Brepols, 2011, 3 vol. Le présent travail se fonde en grande partie sur des données récoltées dans cet ouvrage.

mariale, etc.), les domaines du *trivium* et du *quadrivium* et des arts mécaniques². En ce qui concerne les langues, on observe qu'« il existe une primauté absolue du latin quant à la langue source des traductions, qu'il y a très peu de traductions de la langue d'oïl vers la langue d'oc ou l'inverse, peu de traductions d'une langue romane – italien, catalan, espagnol vers le français –. La langue source principale est donc le latin mais la plupart de ces traductions proviennent de textes qui n'ont pas été produits par l'antiquité classique mais par le Moyen Âge latin »³. D'un autre côté, on peut examiner les grandes étapes de la traduction en France, les cours grâce auxquelles les traductions sont promues, notamment celles de Philippe le Bel, Charles V et Philippe le Bon, mais aussi celles de Jean duc de Berry et René d'Anjou, et on connaît ainsi de grands traducteurs, comme Nicole Oresme, Philippe de Mézières, Laurent de Premierfait et Jean Miélot, parmi d'autres.

L'objectif initial fut donc modifié pour étudier une donnée précise concernant la figure du roi Charles VII : il paraissait intéressant de vérifier combien de traductions lui avaient été dédiées. L'importance de la dédicace au Moyen Âge dépasse celle qu'elle peut avoir aujourd'hui comme paratexte, puisqu'elle indiquait le destinataire de la traduction, et cela pouvait signifier : 1°) le destinataire était souvent celui qui payait la traduction ou qui en quelque sorte la promouvait ; le destinataire était en fait le commanditaire ; 2°) le destinataire était souvent quelqu'un pour qui le texte traduit était d'une importance capitale, qu'il en ait eu conscience ou non, et le traducteur lui dédiait la traduction assurément pour gagner sa faveur. Bref, la dédicace désignait la personne et l'entourage pour qui le texte avait été traduit, la personne et l'entourage qui liraient la traduction. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'index des commanditaires et destinataires des traductions du corpus contenu dans l'ouvrage cité *Translations médiévales : cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles) : étude et répertoire* pour se rendre compte que la traduction n'était apparemment pas l'une des priorités de Charles VII. Si on compare les données relatives à Charles VII avec celles concernant Charles V et Philippe le Bon, les résultats sont clairs : on dédia vingt-cinq traductions à Charles V et vingt à Philippe le Bon ; par contre, seulement

² *Ibid.*

³ Jacqueline Cerquiglioni-Toulet, « Langues des Belles Lettres antiques et médiévales », dans *Translations médiévales, op. cit.*, vol. 2, p. 54.

trois à Charles VII. Ces données montrent, semble-t-il, que dans les deux premiers cas la traduction faisait partie d'un programme culturel du souverain ou du prince, tandis que, dans le cas de Charles VII, il s'agissait plutôt de traductions occasionnelles, non programmées. Il peut certainement y avoir des traductions perdues, mais habituellement elles laissent des traces⁴. Bien que la traduction en tant que procédure culturelle n'ait guère intéressé Charles VII, il faut analyser les traductions qui lui sont dédiées pour essayer de reconstruire les goûts littéraires dans l'entourage de ce roi.

Parmi les traductions conservées, trois sont dédiées à Charles VII : *Stratagemata* de Frontin (I^{er} siècle), traduction de Jean de Rouvroy (1425); *Commentarii de bello Punico primo* de Leonardo Bruni d'Arezzo (1418-1421), traduction de Jean Lebègue (1445); et *Historia destructionis Troiae* de Guido delle Colonne (1287), traduction de Jacques Milet (1450).

Ce sont trois traductions très intéressantes, mais malheureusement toutes les trois sont encore aujourd'hui inédites et ne bénéficient d'aucune édition critique moderne. L'intérêt de ces traductions réside dans des motifs différents : le texte source est en latin dans les trois cas, mais dans le premier il s'agit d'un ouvrage ancien et dans les deux autres d'un texte médiéval – la traduction de Lebègue est presque contemporaine du texte de Bruni, tandis que celle de Milet est plus éloignée dans le temps du texte original de Guido delle Colonne. Il est remarquable que les trois textes appartiennent aux domaines historique et militaire, en quelque sorte politique aussi : dans le cas de Frontin il s'agit d'un traité militaire, dans le cas de Bruni d'un ouvrage historique sur les guerres puniques et dans le cas de Guido delle Colonne d'une œuvre à visée historique sur la guerre de Troie. Les deux premiers textes rapportent donc l'histoire de Rome et le troisième l'histoire de Troie. Cependant, s'il y a bien certains points en commun entre les trois textes, les traductions présentent – comme on le verra – des caractéristiques tout à fait différentes.

Le premier aspect à souligner est la chronologie des traductions. La traduction de Jean de Rouvroy est de 1425, quand Charles VII était

⁴ Pour le cas du français, on peut voir le type de traces que laissent les traductions perdues dans *Translations médiévales*, *op. cit.* Plus d'exemples, concernant les traductions en catalan, dans Lluís Cabré *et al.*, *The Classical Tradition in Medieval Catalan 1300-1500. Translation, Imitation, and Literacy*, Woodbridge, Tamesis, 2018.

le «roi de Bourges», dans un contexte troublé qui ne favorisait pas la splendeur de la vie de cour. Par contre, la traduction de Jean Lebègue, datée de 1445, et celle de Jacques Milet, datée entre 1450 et 1452, appartiennent à la période de Charles «le Bien Servi» ou «le Victorieux».

Le deuxième aspect à souligner est la méthode de traduction utilisée par chaque traducteur, tout à fait différente l'une de l'autre. En effet, les intentions des traducteurs diffèrent. Rouvroy s'en tiendra au sens :

Vray est que le latin qu'il baille en ce livre est si bref et precis que on ne le pourroit par tout translater de mot a mot, que ce ne fust une chose obscure qui seroit laide a oïr et pénible a entendre et quant telx cas eschevoient Monseigneur Saint Jérôme en ses translations, il laissa les mos et prenoit le sens. Et pour ce en suivant ce saint docteur, quant le cas me eschevra, je feray pareillement afin que la besoigne en soit plus clere et plus entendable⁵.

En revanche, Lebègue s'en tiendra plutôt à la lettre, en prenant comme modèle la traduction de Pierre Bersuire des *Décades* de Tite-Live, qu'on considérait littérale :

En moy conformant de mon povoir en la manière de la translation de frère Pierre Berchoire, [...] lequel a la requeste de feu de bonne mémoire vostre bezayeul le roy Jehan translata de mot en mot du latin en françois les III Decades du dit Tite Live, qui de présent sont en usage, sans aucune chose y avoir adjousté du sien⁶.

Il s'agit de l'ancien débat entre la traduction mot à mot et la traduction par le sens, qui persiste tout au long du Moyen Âge. Cependant, la traduction de Jacques Milet surpasse ces deux écoles de traduction, puisqu'elle est plutôt une adaptation : Milet transforme le texte de Guido delle Colonne en un mystère théâtral en vers, très éloigné formellement de la prose latine du texte original. Aujourd'hui on dirait effectivement qu'il s'agit d'une adaptation.

Au vu de cette typologie divergente, il faut présenter plus en détail les principales caractéristiques des trois traductions dédiées au roi Charles VII.

⁵ BnF fr. 1234, f^o 2v.

⁶ BnF fr. 36, f^o 3v.

LES *STRATAGÈMES* DE FRONTIN, TRADUCTION DE JEAN DE ROUVROY⁷

L'œuvre de Frontin, qui mourut vers l'an 104, circula en France dès le IX^e siècle, mais sous forme de florilège. Les *Stratagemata* sont en effet un recueil d'anecdotes militaires en quatre livres, avec un caractère utilitaire et pratique.

Jean de Rouvroy, maître en théologie de l'Université de Paris, mort le 10 juillet 1461, se trouvait entre 1425 et 1433 à Bourges : il était conseiller du roi Charles VII et chanoine de la Sainte-Chapelle et de la cathédrale de Bourges. Le souverain le récompensa du travail de la traduction des *Stratagèmes* de Frontin par ces deux canonicats⁸. Voici la dédicace de Jean de Rouvroy au roi Charles VII :

A tres chrestien, tres hault et tres puissant prince Charles septisme, par la grace de Dieu, roy de France, regner en paix a la gloire de Dieu, au salut de vostre ame. A l'acroissement de voustre seignourie et au bien de tout voustre royaume, Jehan de Rovroy, doyen de la Faculté de theologie en l'Université de Paris, et chanoyne de la chappelle de vostre palais de Bourges, vostre tres humble chappelain et subjet⁹.

Selon Santoni, « la simple lecture du prologue donne l'impression que la traduction est offerte à un roi jeune »¹⁰:

...acuns de messeigeurs voz familiers m'ont baillé la charge de vous translater de latin en roumant, pour voustre recreacion et esbatement, ung livre qui se appelle le *Livre des Stratagemes*, c'est a dire le livre des cautelles et soustilletés servans aux faiz des armes et de chevalerie, affin que, en remirant les belles besoignes des preux et des vaillans qui sont dedens escriptes, le courage et les vertuz que Dieu vous a a ce donnez puissent tellement croistre en vous qui puisse estre encores compté des premiers ou nombre des plus renommez d'entre vos tres nobles predecesseurs¹¹.

Les familiers du roi, commanditaires de la traduction, voulaient donc offrir au souverain « recreacion et esbatement », mais aussi, pour sa

⁷ Pour la traduction de Jean de Rouvroy, voir Pierre Santoni, « Jean de Rouvroy, traducteur de Frontin et théologien de l'Immaculée Conception », *Bibliothèque de l'école de Chartes*, 137/1, 1979, p. 19-58.

⁸ Voir *Translations médiévales, op. cit.*, vol. 2, p. 195 et 260 ; R. Bossuat, « Jean de Rouvroy traducteur des *Stratagèmes* de Frontin », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 22, 1960, p. 273-286 et 469-489 ; et, surtout, P. Santoni, art. cit., p. 25-31.

⁹ Voir R. Bossuat, art. cit., p. 282.

¹⁰ P. Santoni, art. cit., p. 48.

¹¹ Voir R. Bossuat, art. cit., p. 282-283.

formation militaire, ils avaient pour but que le roi apprenne les «faiz des armes et de chevalerie», toutes les «cautelles et soustilletés» que le livre de Frontin contient. De plus, selon Santoni, il «est sans doute plein de promesses, mais il semble que en matière militaire le roi ait encore presque tout à apprendre. De tels traits doivent se rapporter aux toutes premières années du règne de Charles VII»¹².

Dans sa traduction, Jean de Rouvroy ajoute au recueil original d'autres anecdotes de guerre similaires à celles de Frontin, extraites de la Bible, de Justin, de Tite-Live – principalement –, d'Orose et de Jules César (*De bello gallico*). Il le signale dans son prologue, en remarquant qu'il le fait avec l'autorisation de Frontin même :

En oultre, pour ce que nostre acteur [Frontin] dit en son prologue que qui voudra aucune chose adjouster a son livre, il reputera qui celui qui ce fera le face plus pour luy aidier que pour le reprendre de son congîé, je y ai adjouste quelque pou et bien pour d'exemples que je ay trouvé tant en la Sainte Escripiture comme en Justin, en Titus Livius, en Orose et en Julius Cesar¹³.

Jean de Rouvroy complète sa traduction par l'addition d'un grand nombre de détails, de synonymes, paraphrases et commentaires de sa propre main. Pourtant il ne s'agit pas, comme il était habituel au Moyen Âge, d'une traduction qui mélange les mots traduits du texte original avec des gloses et commentaires : Rouvroy sépare la traduction du texte de Frontin de ses propres ajouts, en faisant précéder ceux-ci de la rubrique «Le Translateur». Cette mise en page – un fragment de traduction suivi d'une section intitulée «Le Translateur», dans laquelle Rouvroy fait preuve de son érudition sur le monde romain et l'Antiquité – est, me semble-t-il, inédite et exceptionnelle dans le domaine de la traduction médiévale et montre en quelque sorte la révérence de Rouvroy pour le texte de Frontin¹⁴.

¹² P. Santoni, art. cit., p. 49.

¹³ Voir R. Bossuat, art. cit., p. 283.

¹⁴ Comme le précise Santoni : «Parfois il fait œuvre de critique historique, cherchant à concilier les récits divergents d'un même événement. Son travail comporte aussi une part d'érudition : il s'applique à définir ou expliquer les termes désignant des objets, des usages ou des institutions propres au monde romain ; il précise en cas de besoin, et dans la mesure de son savoir, les localisations géographiques. [...] Il n'hésite pas à reporter des faits postérieurs à l'Antiquité, ni à tirer du monde contemporain des éléments de comparaison et d'explication» (art. cit., p. 51).

La traduction française est conservée dans neuf manuscrits. Dans cinq d'entre eux, la traduction des *Stratagèmes* est suivie d'une « déclaration » : « la déclaration d'aucuns noms qui sont en [son] livre lesquels ne se pooient pas bonnement translater de mot a mot sans aucune obsculté »¹⁵. Il s'agit d'une sorte de dictionnaire pourvu d'explications pour des termes difficiles à traduire en français. Cette « déclaration » est suivie de fragments traduits de l'*Epitoma rei militaris* de Végèce, une version abrégée de ce traité latin sur les usages militaires de l'Empire romain. Selon Santoni, ces deux appendices, la *déclaration* et la traduction de Végèce, sont très vraisemblablement l'œuvre de Jean de Rouvroy¹⁶.

**DE LA GUERRE PUNIQUE DE LEONARDO BRUNI,
TRADUCTION DE JEAN LEBÈGUE¹⁷**

Les *Commentarii de bello Punico primo* sont une œuvre écrite en latin entre 1418-1421 par l'humaniste Leonardo Bruni d'Arezzo, qui fut aussi traducteur de Platon, d'Aristote, de Démosthène et de Plutarque en latin. Leonardo Bruni écrit son *De bello Punico primo* pour pallier l'absence de la seconde *Décade* de Tite-Live, perdue. Avant de continuer, il faut résumer le parcours de la diffusion des *Décades*, le nom qu'on donnait alors à l'ouvrage de Tite-Live *Ab urbe condita*. Ce texte s'est transmis au Moyen Âge sous forme fragmentée, regroupé en cinq ou six livres. Les *Décades* étaient une sorte de bibliothèque contenant toute l'histoire de Rome depuis sa fondation ; elles constituaient 142 livres divisés en décades, dont ne nous sont parvenues que la première, la troisième, la quatrième et, au XVI^e siècle, la moitié de la cinquième. Au début du XIV^e siècle, l'intérêt pour l'histoire de Rome augmenta considérablement et le domini-

¹⁵ BnF fr. 1234, f^o 138v.

¹⁶ P. Santoni, art. cit., p. 51-52. En ce qui concerne la traduction de Végèce, « la paternité de Jean de Rouvroy n'est pourtant pas totalement à exclure, en raison de certaines ressemblances dans le lexique des deux traductions » (*Translations médiévales*, op. cit., vol. 2, p. 260).

¹⁷ Voir *Translations médiévales*, op. cit., vol. 2, p. 647, et, surtout, Nicole Pons, « Leonardo Bruni, Jean Lebègue et la cour. Échec d'une tentative d'humanisme à l'italienne ? », dans *Humanisme et culture géographique à l'époque de Constance. Autour de Guillaume Fillastre. Actes du Colloque de l'Université de Reims. 18-19 novembre 1999*, éd. Didier Marcotte, Turnhout, Brepols, 2002, p. 95-114. Sur Bruni et la traduction de Lebègue, je suis le travail de Nicole Pons.

cain Nicolas Trevet écrivit un commentaire de la première et de la troisième décade. Plus ou moins à la même époque, Pétrarque compila un livre de Tite-Live qui contenait la première, la troisième et la quatrième décade. Cependant, la deuxième décade était perdue et l'est toujours aujourd'hui. Leonardo Bruni décida de la remplacer en rédigeant son propre texte mais en se basant sur les sources utilisées par Tite-Live, notamment l'historien grec Polybe. En France, Jean le Bon commanda à Pierre Bersuire de traduire les trois décades connues à son époque. La traduction de Bersuire (1354-56) fut d'une importance capitale et dépassa les frontières de la langue française¹⁸. Mais en français il restait encore une lacune, la deuxième décade, que Jean Lebègue (1368-1457) décida à son tour de combler en traduisant l'œuvre de Bruni¹⁹.

Jean Lebègue était greffier à la Chambre de comptes. Il est l'auteur des ouvrages suivants : un *Traité des encres* (compilation de recettes de fabrication des encres et des couleurs) en 1431, un manuel très utilisé dans la Chambre de comptes ; une épître latine sur le thème du mariage ; et un poème en latin célébrant la reconquête de la Normandie par Charles VII et encourageant le roi à reconquérir aussi la Guyenne²⁰. La traduction de Lebègue du texte de Bruni s'est diffusée par une trentaine de manuscrits, en deux versions : la première contient le texte seul ; la seconde est un peu plus brève et est incorporée aux manuscrits de la traduction de Bersuire entre la première et la troisième décade. On peut donc dire que la diffusion du texte de Lebègue est reliée à la diffusion du texte de Bersuire.

Dans son prologue, Lebègue loue Leonardo Bruni d'avoir rempli le vide qu'avait laissé la deuxième décade perdue de Tite-Live. Selon Lebègue, le texte de Bruni lui fut envoyé par un ami italien, et il « y prin[t] tel plaisir que point ne [lui] sembloit que jamais eus[t] temps assés de le tourner du latin en françoys pour le envoyer a [sa] royal maiesté »²¹. Lebègue souligne l'importance de traduire le texte en

¹⁸ La traduction catalane de Tite-Live est faite à partir du texte français de Pierre Bersuire. Pour cette traduction, voir Montserrat Ferrer, « Les *Décades* de Titus Livi en català (ms. British Library, Harley 4893), traducció de la versió en francès de Pierre Bersuire », *Cultura neolatina*, 72/2, 2012, p. 115-146.

¹⁹ Nicole Pons, art. cit., p. 95-98.

²⁰ *Translations médiévales, op. cit.*, vol. 2, p. 647 ; N. Pons, art. cit., p. 95-98.

²¹ Voir N. Pons, art. cit., p. 99.

français parce qu'à l'époque (1445) la langue de la cour était le français et le latin y était peu connu :

A ce voulouir ay esté meü, pour ce que es cours des princes et seigneurs sont plus volentiers receüpz et leüs livres en François que en latin en tant que communement plus y conversent de genz lays que de clercs²².

Il déclare aussi que son modèle de traduction est Pierre Bersuire : « en me conformant de mon pover a la maniere de la translacion de frere Pierre Berchoire, jadis prier de Saint Eloy de Paris »²³. Finalement, la partie la plus importante du prologue est la dédicace à Charles VII :

A tres hault et souverain prince Charles le .VII^e. de ce nom, par la divine pourveance roy de France, paisible seigneurie soit donnée de cellui par qui les roys regnent, et de par le translateur qui, pour cause de sa petitesce, nommer ne se doit, soit offerte et presentee honneur, reverence, subiection et obeissance en tous se commandemens²⁴.

Un des manuscrits contient ce même prologue, transmis dans toutes les autres copies, mais au lieu de Charles VII figure le nom de Philippe le Bon. On a interprété cette donnée comme deux présentations de la traduction, l'une à Charles VII et l'autre à Philippe le Bon. Cependant, il faut considérer le rôle des copistes dans ce type de variantes textuelles²⁵.

Pour conclure, il faut souligner que la traduction de Lebègue s'est transmise dans des manuscrits de luxe, dont les propriétaires étaient

²² Voir, au contraire, comme le souligne N. Pons (art. cit.), la mise en page du traducteur Laurent de Premierfait, avec le texte latin et le texte français juxtaposés, mise en page qu'il justifie par un certain internationalisme de la cour de Bourbon : « A vostre court et presence, comme des autres seigneurs princes, accourent et surviennent tant pour necessaires comme pour honnestes causes plusieurs hommes de divers estatz et d'estranges pays, dont les aulcuns lisent et entendent le langage François et les autres le latin » (BnF fr. 1020, f° 54).

²³ Voir N. Pons, art. cit., p. 99.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Voir, par exemple, le cas de la traduction en espagnol du *Quadrilogue investif* d'Alain Chartier : dans l'un des trois manuscrits qui a conservé la traduction, le copiste remplaça le nom de Charles VII par celui de Louis XI. Pour cette traduction, voir Clara Pascual-Argente (éd.), Alain Chartier, *Cuadrilogo investivo: Traducción castellana del siglo XV*, San Millán de la Cogolla, Cilengua, 2016.

des membres de la cour. D'autre part, comme conclut Nicole Pons, «tout en proclamant sa “petitesse” et sa volonté de s'inscrire dans la continuité du travail entrepris au siècle précédent par Pierre Bersuire, Lebègue est sensible à la culture humaniste de Leonardo Bruni et, en diffusant en France le travail de ce dernier, il se présente en fait comme le porte-parole de cette culture»²⁶.

***HISTORIA DESTRUCTIONIS TROIÆ* DE GUIDO DELLE COLONNE,
TRADUCTION DE JACQUES MILET**

C'est en français qu'apparurent les premiers textes littéraires qui résumaient des thèmes classiques, notamment le *Roman d'Eneas* (1160), anonyme, et le *Roman de Troie* (1165) de Benoît de Sainte-Maure. À propos de la guerre de Troie, il manquait – aussi bien en latin qu'en français – un ouvrage contenant tous les faits de l'histoire développés chronologiquement, puisqu'on ne connaissait d'Homère qu'un résumé en latin de l'*Iliade*, et, de l'histoire de Troie, quelques épisodes rédigés par des auteurs latins. L'*Historia destructionis Troiæ* de Guido delle Colonne remplit cette lacune.

L'ouvrage de Guido delle Colonne contient trente-cinq livres. Il commence avec la première destruction de Troie par Jason et Hercule. Il contient ensuite les épisodes de la construction de la Troie de Priam, l'enlèvement d'Hélène, l'expédition des Grecs et le siège de la cité troyenne, dont Guido raconte onze batailles, onze épisodes militaires. On y trouve aussi des histoires de passion amoureuse, comme celle de Polyxène, la fille de Priam, et beaucoup d'épisodes militaires – ceux d'Achille et Hector, l'exil d'Énée, la mort d'Ajax, la mort d'Agamemnon ou la vengeance d'Oreste, parmi d'autres. En fait, cet ouvrage sera considéré comme le récit véridique de l'histoire de Troie et deviendra le texte de référence sur la guerre de Troie du XIII^e au XV^e siècle, et la version française, bien qu'elle soit une adaptation théâtrale, aura autant de réussite que le texte original et que d'autres traductions européennes²⁷.

²⁶ N. Pons, art. cit., p. 113.

²⁷ Pour une vision générale de la diffusion de la traduction catalane du texte de Guido delle Colonne, voir Lola Badia, «La guerra de Troia i les lletres catalanes medievals», *Mot so razo*, 6, 2007, p. 32-46.

Jacques Milet²⁸, le traducteur français, composa en 1450, sur l'ordre de Charles VII, l'*Épitaphe* d'Agnès Sorel, la protégée du roi. Il fut aussi l'auteur du poème *La Forêt de Tristesse*. Son adaptation de l'*Historia destructionis Troiæ* est un mystère en quatre journées, de 30 000 vers. Les treize manuscrits qui le conservent sont la preuve de la réussite de ce texte ainsi que les treize éditions anciennes, des XV^e et XVI^e siècles. Cette version théâtrale omet la première destruction de Troie et commence le récit par la deuxième expédition à Troie. D'autre part, l'ouvrage ne comprend pas de dédicace à proprement parler mais une *Épître épilogative* adressée à Charles VII, à Charles d'Orléans et à Charles d'Anjou²⁹. On peut constater l'importance et la diffusion de cette traduction par le fait que le duc de Bourgogne en possédait un exemplaire³⁰ alors qu'elle était adressée à Charles VII.

CONCLUSIONS

On ne conserve que trois traductions dédiées ou adressées à Charles VII, mais elles ne semblent pas répondre à une quelconque politique de mécénat de la part du souverain. Néanmoins, les trois traductions ont plus de points en commun qu'il ne le semble d'emblée. En tout cas, elles reflètent les goûts de la cour et ceux même du roi Charles VII.

Tout d'abord, il est donc évident que les trois traductions – et aussi celle de Végèce, dont la transmission est en partie liée à celle de Frontin – révèlent de l'intérêt notamment pour les questions militaires et les faits d'armes, mais aussi pour l'histoire ancienne et pour la littérature classique. Deuxièmement, la traduction de Frontin de Jean de Rouvroy et celle de Bruni de Jean Lebègue semblent faire partie d'un même mouvement qui tire son origine de Pierre Bersuire et sa traduction de Tite-Live commandée par Jean le Bon. Les *Décades* furent le livre par excellence sur l'histoire de Rome. Après Pierre Bersuire, le nombre de traductions augmenta considérablement avec le mécénat

²⁸ Pour la figure de Jacques Milet, voir Arthur Piaget, «Simon Greban et Jacques Milet», *Romania*, 86, 1893, p. 230-243 ; pour la traduction, voir Lofton L. Durham, *Jacques Milet's Destruction de Troie la Grant: Reassessing French Theatre in the Late Medieval Period*, Ph.D. dissertation, University of Pittsburgh, 2009, xiii + 287 p.

²⁹ *Translations médiévales*, *op. cit.*, vol. 2, p. 513.

³⁰ Lofton L. Durham, *op. cit.*, p. 74-75.

de Charles V et continua à croître avec le duc de Berry et le duc de Bourbon, eux aussi mécènes de traductions. Selon Santoni, la traduction des *Stratagèmes* de Jean de Rouvroy, quelques années après les dernières traductions de Laurent de Premierfait (qui mourut en 1418), « constituerait, avec seulement quelques années de retard, une dernière manifestation de ce vaste mouvement qui paraît avoir subi ensuite une longue éclipse, avant de reprendre, dans des conditions nouvelles, à partir de 1460 »³¹. Il est évident que la traduction de Lebègue appartient également à ce mouvement, car elle est liée à la tradition de diffusion et de traduction de Tite-Live, de l'historiographie et de la littérature ancienne. Or, cette traduction appartient aussi à la modernité, non seulement parce que Lebègue traduit l'œuvre d'un humaniste du xv^e siècle, mais surtout parce que sa méthode de traduction, plus fidèle au texte sans rien y ajouter, s'approche des critères philologiques des humanistes italiens. Selon Pons, bien que Lebègue travaillât dans une perspective humaniste, « il a été reçu dans une perspective médiévale. Il a voulu donner à la France, humblement, mais d'une manière tout à fait consciente quand même, ce que Leonardo Bruni avait donné à l'Italie; on l'a lu comme un auteur traitant de la matière antique et s'inscrivant dans un goût qui court tout au long des siècles médiévaux »³². En effet, un goût qui naît déjà au début du xiii^e siècle avec les *Faiz des Romains* et, notamment, l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, le texte qui représente le mieux l'intérêt historique pour les thèmes épiques et l'histoire ancienne, qui mélange, parmi d'autres textes anciens et médiévaux, l'*Énéide* de Virgile ou la *Thébaïde* de Stace. Finalement, le mystère théâtral sur Troie de Jacques Milet reflète aussi le goût de l'époque pour l'histoire ancienne et les batailles. Dans la transmission de mythes antiques par le truchement des œuvres médiévales, le texte de Guido delle Colonne est un cas particulier de diffusion, le plus important en nombre de manuscrits conservés, ce qui reflète évidemment un intérêt au-delà de la cour.

C'est le goût pour les batailles, les stratégies militaires, la ruse, le courage... En définitive, ces traductions sont un objet de prédilection, dans l'entourage de Charles VII, qui apprécie l'histoire ancienne et l'art militaire. Cependant, au-delà de cet objectif pratique, chevaleresque et militaire, au-delà des aspects culturels, plus ou moins intel-

³¹ P. Santoni, art. cit., p. 51.

³² N. Pons, art. cit., p. 113.

lectuels et érudits selon le traducteur, ces trois traductions remplissent la fonction que Rouvroy décrit dans son prologue en évoquant l'historien romain Valère Maxime :

Valere, ou premier chappitre de son second livre, recommande moult espiciallement une coustume que avoient anciennement les nobles de Romme, de ce que, en leurs conviz, ilz faisoient a sons d'instrumens a menestrelx chanter devant leur table les dictez des beaulx faiz de leurs devanciers ; et ce faisoient il faire pour esmouvoir les courages des jeunes damoiseaulx a vouloir ensuivre les vertuz de ceulx desquelx il oioient en leurs presences raconter les exemples. [...] Pour semblable cause aucuns de messeigneurs voz familiers m'on baillé la charge de vous translater de latin en roumant, pour voustre recreacion et esbatement, ung livre [...] ³³.

Une double fonction, donc : d'une part, servir d'exemple pour relier les faits historiques anciens avec ceux qui sont contemporains, et, de l'autre, offrir au roi et à la cour «recreacion et esbatement», réconfort et divertissement, à travers les sujets à la mode plus appréciés.

Marta MARFANY
Universitat Pompeu Fabra
Barcelone

³³ Voir R. Bossuat, art. cit., p. 282-283.

Dans le *Quadrilogue invectif* d'Alain Chartier (1422), au pire moment de la guerre de Cent Ans, après le traité de Troyes (1420) qui déshérite le Dauphin, la France personnifiée apparaît en lambeaux : les lettres brodées sur son manteau sont « si separees, descharpies et desordonnees que pou s'en pouoit assembler qui portast profitable sentence ». Ces lettres illisibles disent la crise des signes et du sens, la perte de repères politiques et moraux qui laisse les esprits désemparés. Charles VII, qu'on surnommait par dérision le « roi de Bourges », sut pourtant durant son règne (1422-1461) restaurer sa légitimité et reconquérir les terres occupées par les Anglais, devenant finalement Charles « le Victorieux ». Quel miroir les lettres, des traités politiques aux fictions romanesques en passant par la poésie lyrique, ont-elles tendu à la société de ce temps ? Tel est l'objet de cet ouvrage qui entend faire le point sur le règne de Charles VII « le bien servi » pour mieux comprendre les interactions entre littérature, politique et société, à un moment troublé de l'histoire de la nation.